



HONORAIRES de transaction TTC à la charge du vendeur

Le présent barème est applicable lorsque le mandant est un consommateur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 59 999 €	10 % avec un minimum de 4 000 €	10 % avec un minimum de 4 000 €	10 % avec un minimum de 4 000 €
De 60 000 € à 80 000 €	9.50 % TTC	9.50 % TTC	9.50 % TTC
De 80 001 € à 100 000 €	9.00 % TTC	9.00 % TTC	9.00 % TTC
De 100 001 € à 120 000 €	8.00 % TTC	8.00 % TTC	8.00 % TTC
De 120 001 € à 170 000 €	7.50 % TTC	7.50 % TTC	7.50 % TTC
De 170 001 € à 230 000 €	7.00 % TTC	7.00 % TTC	7.00 % TTC
De 230 001 € à 270 000 €	6.50 % TTC	6.50 % TTC	6.50 % TTC
De 270 001 € à 300 000 €	6.00 % TTC	6.00 % TTC	6.00 % TTC
De 300 001 € à 350 000 €	5.50 % TTC	5.50 % TTC	5.50 % TTC
De 350 001 € et au-delà	5.00 % TTC	5.00 % TTC	5.00 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 01/03/2021

ORPI PAMIERS - AV Immobilier - 43 rue Victor Hugo 09100 PAMIERS - Tél : 05.61.690.590

RCS FOIX 485 024 921 - SARL au capital de 10.000,00 € - Carte professionnelle n° CPI 0901 2016 000 010 723 délivrée par la CCI de l'Arriège
Garantie QBE - Coeur Défense Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENSE CEDEX - montant garantie 150 000,00 €

La délivrance d'une note est obligatoire



HONORAIRES de location

Le présent barème est applicable lorsque le mandant est un consommateur

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	OFFERT	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	6 % TTC du montant du loyer annuel hors charges	6 % TTC du montant du loyer annuel hors charges
	Dans la limite de 8 € TTC / m² de surface habitable	Dans la limite de 8 € TTC / m² de surface habitable
	Forfait : Appartement : 70 € Maison : 90 €	Forfait : Appartement : 70 € Maison : 90 €
Etat des lieux location vide	Dans la limite de 3 € / m² de surface habitable	Dans la limite de 3 € / m² de surface habitable
	Forfait : Appartement : 80 € Maison : 100 €	Forfait : Appartement : 80 € Maison : 100 €
	Dans la limite de 3 € / m² de surface habitable	Dans la limite de 3 € / m² de surface habitable
Etat des lieux location meublée		

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 30/04/2021

ORPI PAMIERIS - AV Immobilier - 43 rue Victor Hugo 09100 PAMIERIS - Tél : 05.61.690.590

RCS FOIX 485 024 921 - SARL au capital de 10.000,00 € - Carte professionnelle n° CPI 0901 2016 000 010 723 délivrée par la CCI de l'Ariège
Garantie QBE - Cœur Défense Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENSE CEDEX - montant garantie 150 000,00 €

La délivrance d'une note est obligatoire